

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:
TEGO® Flow ATF 2

Désignation chimique:
Polydimethylsiloxane

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Utilisation industrielle

Usages déconseillés: Aucuns connus.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH
Rellinghauser Str. 1-11
45128 Essen
Germany

Téléphone : +49 201 173 01
Télécopie : +49 201 173 3000
E-mail : productsafety-cs@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232
+49 2365 49 4423 (Fax)

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers Physiques

Liquides inflammables Catégorie 2 H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

Dangers pour l'environnement

Risques chroniques pour l'environnement aquatique Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2



Mentions d'Avertissement:

Danger

Déclaration(s) de risque:

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de Prudence

Prévention:

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention:

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

Stockage:

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Evacuation:

P501: Éliminer le contenu/ récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

2.3 Autres dangers

D4/D5/D6 remplit les critères de screening pour les substances PBT et vPvB. Toutefois, D4/D5/D6 ne se comporte pas comme les substances PBT/vPvB connues. Les études menées sur le terrain permettent de conclure sur le plan scientifique que D4/D5/D6 ne forme pas de surconcentration. Ni dans la chaîne alimentaire aquatique ni dans la chaîne alimentaire terrestre.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

Désignation chimique:

Polydiméthylsiloxane

3.2 Mélanges

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
Décaméthylcyclopentasiloxane	10 - <20%	541-02-6	208-764-9	01-2119511367-43	Aucune information disponible.	##
hexaméthylidisiloxane	5 - <10%	107-46-0	203-492-7	01-2119496108-31	Toxicité Aquatique (Aiguë): 1	
dodécaméthylcyclohexasiloxane	1 - <3%	540-97-6	208-762-8	01-2119517435-42	Aucune information disponible.	##
octaméthylcyclootétrasiloxane	0,25 - <0,3%	556-67-2	209-136-7	01-2119529238-36	Toxicité Aquatique (Aiguë): 10; Toxicité Aquatique (Chronique): 10	##

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

Cette substance est répertoriée comme SVHC.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
Décaméthylcyclopentasiloxane	Classification: Aucuns connus. Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 5.000 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 8,67 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 2.000 mg/kg	Aucune information disponible.
hexaméthylidisiloxane	Classification: Flam. Liq.: 2: H225; Aquatic Acute: 1: H400; Aquatic Chronic: 2: H411; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 12.160 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 106 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 2.000 mg/kg	Aucune information disponible.
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Classification: Aucuns connus. Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus.	Aucune information disponible.

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

	Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 5.000 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus. Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	
octaméthylcyclotétrasiloxane	Classification: Flam. Liq.: 3: H226; Repr.: 2: H361f; Aquatic Chronic: 1: H410; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Aucuns connus. Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 5.000 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: CL 50: 36 mg/l Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: > 5.000 mg/kg	Aucune information disponible.

CLP: Règlement n° 1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours
4.1 Description des premiers soins requis

Informations générales:	enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé
Inhalation:	Arrivée d'air frais, consulter un médecin en cas de malaises
Contact avec la Peau:	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Contact oculaire:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Ingestion:	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux.
Protection individuelle des secouristes:	Aucune information disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes:	Aucun symptôme connu à ce jour.
Dangers:	Aucune information disponible.

4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement:	Traiter les symptômes.
--------------------	------------------------

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie
5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:	mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive, pulvérisation d'eau
----------------------------------------	--------------------------------------------------------------------

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de silicium Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Conserver à l'écart des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Refroidir à l'eau les conteneurs menacés.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion. Appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Porter un équipement de protection individuelle. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Assurer une ventilation adéquate.

6.1.1 Pour les non-secouristes: Aucune information disponible.

6.1.2 Pour les secouristes: Aucune information disponible.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Ramasser avec un produit liant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.

6.4 Référence à d'autres rubriques: Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation, voir points 8 et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques (par exemple ventilation localisée et générale): Aucune information disponible.

Conseil de manipulation en toute sécurité: éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Porter une protection des voies respiratoires lors de la vaporisation.

Mesures à prendre pour éviter le contact: Aucune information disponible.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions d'un stockage sûr: Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

bien ventilé.

Matériaux d'emballage sûrs:

Aucune information disponible.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pas d'autres recommandations.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1 Paramètres de contrôle
Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

Valeurs de DNEL

Remarques: Valeurs de DNEL

Composant critique	Type	Voie d'exposition	Avertissements sanitaires	Remarques
Décaméthylcyclopentasiloxane	Employés	inhalation	Locale, long terme; 24,2 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 17,3 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 97,3 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 4,3 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 5 mg/kg	Toxicité à doses répétées

hexaméthylidisiloxane	Population générale	Cutané	Systémique, à long terme; 167 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 53,4 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Employés	Cutané	Systémique, à long terme; 333 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 13,3 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 0,27 mg/kg	Toxicité à doses répétées

dodécaméthylcyclohexasiloxane	Employés	inhalation	Locale, long terme; 1,22 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	inhalation	Locale, court terme; 1,5 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 0,3 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 2,7 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Population générale	Oral	Systémique, à court terme; 1,7 mg/kg	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 11 mg/m ³	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Locale, court terme; 6,1 mg/m ³	Toxicité à doses répétées

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 1,7 mg/kg	Toxicité à doses répétées
octaméthylcyclotétrasiloxane	Population générale	inhalation	Systémique, à long terme; 13 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Systémique, à long terme; 73 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	inhalation	Locale, long terme; 73 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Population générale	inhalation	Locale, long terme; 13 mg/m3	Toxicité à doses répétées
	Employés	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	Yeux	effet local;	Aucun danger identifié
	Population générale	Oral	Systémique, à long terme; 3,7 mg/kg	Toxicité à doses répétées

Valeurs de PNEC

Remarques: Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental	Valeurs de PNEC	Remarques
Décaméthylcyclopentasiloxane	Prédateur	16 mg/kg	Oral
	Sédiments (eau de mer)	1,1 mg/kg	
	Terre	2,54 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	1,2 µg/l	
	Station d'épuration	10 mg/l	
	Sédiments (eau douce)	11 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0,12 µg/l	
hexaméthylidisiloxane	Aquatique (eau de mer)	0 mg/l	
	Aquatique (eau douce)	0,002 mg/l	
	Station d'épuration	10 mg/l	
	Sédiments (eau de mer)	0,89 mg/kg	
	Prédateur	5,3 mg/kg	Oral
	Terre	0,083 mg/kg	
	Sédiments (eau douce)	8,9 mg/kg	
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Prédateur	66,7 mg/kg	Oral
	Sédiments (eau de mer)	1,3 mg/kg	
	Station d'épuration	1 mg/l	
	Terre	3,77 mg/kg	
	Sédiments (eau douce)	13 mg/kg	
octaméthylcyclotétrasiloxane	Prédateur	41 mg/kg	Oral
	Terre	0,54 mg/kg	
	Station d'épuration	10 mg/l	
	Sédiments (eau douce)	3 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	1,5 µg/l	
	Sédiments (eau de mer)	0,3 mg/kg	
	Aquatique (eau de mer)	0,15 µg/l	

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles Techniques Appropriés:

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

Protection des Mains:	Informations supplémentaires: Utiliser des gants de protection répondant aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en découle., Les données spécifiques aux postes de travail doivent être prises en considération séparément. Matière: Caoutchouc nitrile. Temps de pénétration: 480 min Épaisseur du gant: 0,2 mm
Protection de la peau et du corps:	vêtement de protection
Protection respiratoire:	S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de filtration, un filtre combiné A-P2 peuvent être utilisés à court terme.
Mesures d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Contrôles environnementaux:	Les dispositions de la protection de l'environnement relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de l'environnement sont à observer.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

État:	liquide
Forme:	liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Spécifique au produit
Seuil olfactif:	non mesuré
Point de congélation:	non mesuré
Point d'ébullition:	> 90 °C
Inflammabilité:	non mesuré
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'explosivité - supérieure (%) :	non mesuré
Limites d'explosivité - inférieure (%):	non mesuré
Point d'éclair:	8 - 16 °C (DIN EN ISO 2719)
Température d'auto-inflammation:	non mesuré
Température de décomposition:	non mesuré
pH:	Non applicable
Viscosité	
Viscosité, dynamique:	32 - 38 mPa.s (25 °C, DIN 53015)
Viscosité, cinématique:	32 - 38 mm ² /s
Durée d'écoulement:	Aucune information disponible.
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Solubilité (autre):	non mesuré

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

Taux de dissolution:	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	non mesuré
Stabilité de la dispersion:	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	non mesuré
Densité relative:	non mesuré
Densité:	0,92 - 0,94 gcm ³ (25 °C) (DIN 51757)
Densité apparente:	Aucune information disponible.
Densité de vapeur relative:	non mesuré

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	non mesuré
Propriétés comburantes:	Non comburant
Température minimale d'ignition:	non mesuré
Corrosion des métaux:	Non corrosif pour les métaux.
Taux d'évaporation:	non mesuré

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	voir point "Possibilité de réactions dangereuses".
10.2 Stabilité chimique:	Le produit est stable sous des conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	Pas de réactions dangereuses lors d'un entreposage et d'une manipulation conformes
10.4 Conditions à éviter:	Flammes ouvertes, étincelles ou fort apport de chaleur
10.5 Matières incompatibles:	Non connu.
10.6 Produits de décomposition dangereux:	Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact avec la Peau:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact oculaire:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Ingestion:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

Ingestion	
Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Décaméthylcyclopentasil oxane	DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : > 5.000 mg/kg

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

hexaméthylsiloxane DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : > 12.160 mg/kg

dodécaméthylcyclohexa
siloxane DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : > 5.000 mg/kg

octaméthylcyclotétrasiloxane DL 50 (Rat, mâle) : > 5.000 mg/kg

Contact avec la peau

Produit: DL 50 (ETAmél): 2.248 mg/kg

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : > 2.000 mg/kg

hexaméthylsiloxane DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : > 2.000 mg/kg Aucun décès constaté.
Absence de classement

dodécaméthylcyclohexa
siloxane DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : > 5.000 mg/kg

octaméthylcyclotétrasiloxane DL 50 (Rat, Féminin, Masculin) : > 5.000 mg/kg

Inhalation

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane CL 50 (Rat, 4 h): 8,67 mg/l Poussières, brouillards et émanations
Vapeur, Aucune information disponible.

hexaméthylsiloxane CL 50 (Rat, 4 h): 106 mg/l Vapeur
Non applicable, Poussières, brouillards et émanations

dodécaméthylcyclohexa
siloxane Vapeur, Aucune information disponible.
Poussières, brouillards et émanations, Aucune information disponible.

octaméthylcyclotétrasiloxane CL 50 (Rat, Féminin, Masculin, 4 h): 36 mg/l Vapeur
Poussières, brouillards et émanations, Aucune information disponible.

Toxicité à dose répétée

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat, Oral, 7 jours par semaine):
1.000 mg/kg Toxicité subchronique

NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat, Inhalation(Vapeur) , 5
jours/semaine, 6 heures/jour): 160 mg/l chronique

NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat, Cutané, 5 jours/semaine, 6
heures/jour): 1.600 mg/kg Toxicité subaiguë

hexaméthylsiloxane NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Féminin, Masculin), Oral, 28
jr, 7 jours par semaine): 160 mg/kg

NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Féminin, Masculin), Cutané,
28 jr, 5 jours/semaine, 6 heures/jour): >= 1.000 mg/kg

NOAEC (Rat(Féminin, Masculin), Inhalation – vapeurs, 7 jours par
semaine): > 2500 mg/m³

dodécaméthylcyclohexasiloxane Aucune information disponible.

octaméthylcyclotétrasiloxane NOAEC (Rat(Féminin, Masculin), Inhalation(Vapeur) , 5 jours/semaine, 6
heures/jour): 1,8 mg/l Toxicité subchronique

LOAEC (Rat(Féminin, Masculin), Inhalation(Vapeur) , 5 jours/semaine, 6
heures/jour): 8,5 mg/l chronique

NOAEC (Rat(Féminin, Masculin), Inhalation(Vapeur) , 5 jours/semaine, 6
heures/jour): 0,36 mg/l Toxicité subaiguë

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane	OECD 404 (Lapin): Non irritant
hexaméthylidisiloxane	OECD 404 (Lapin): Non irritant
dodécaméthylcyclohexasiloxane	OECD 404 (Lapin): Non irritant
octaméthylcyclotétrasiloxane	OECD 404 (Lapin): Non irritant

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane	OECD 405 (Lapin): Non irritant
hexaméthylidisiloxane	OECD 405 (Lapin): Non irritant
dodécaméthylcyclohexasiloxane	OECD 405 (Lapin): Non irritant
octaméthylcyclotétrasiloxane	OECD 405 (Lapin): Non irritant

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane	test de concentration du ganglion lymphatique local (LLNA), OECD 429 (Souris): N'est pas un sensibilisateur cutané. Test de Buehler (Lapin): N'est pas un sensibilisateur cutané.
hexaméthylidisiloxane	test Patch (Humain): N'est pas un sensibilisateur cutané.
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Test de Maximalisation, OCDE 406 (Cobaye): N'est pas un sensibilisateur cutané.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Magnusson et Kligman., OCDE 406 (Lapin): N'est pas un sensibilisateur cutané. Test de sensibilisation (Humain): N'est pas un sensibilisateur cutané. Test de Maximalisation, OCDE 406 (Cobaye): N'est pas un sensibilisateur cutané.

Cancérogénicité

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane	Aucune information disponible.
hexaméthylidisiloxane	Aucune indication quant à un effet cancérigène.
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

Mutagénicité des Cellules Germinales

Aucune information disponible.

In vitro

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane	Test de Ames (OCDE 471): négatif Test de mutation du gène (OECD 476): négatif Aberration chromosomique (OCDE 473): négatif Lésion ADN et/ou réparation: négatif
------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

hexaméthylsiloxane	Test de Ames (OCDE 471): négatif Aberration chromosomique (OCDE 473): négatif Test de mutation du gène (OECD 476): négatif
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Test de Ames (OCDE 471): négatif Test de mutation du gène (OECD 476): négatif
octaméthylcyclotétrasiloxane	Test de Ames (OCDE 471): négatif Aberration chromosomique (OCDE 473): négatif Test de mutation du gène (OECD 476): négatif

In vivo

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Décaméthylcyclopentasiloxane	Test du micronoyau (OECD 474) inhalation (Rat, Féminin, Masculin): négatif essai sur la synthèse d'ADN non programmée (OECD 486) inhalation (Rat, Féminin, Masculin): négatif
hexaméthylsiloxane	Aberration chromosomique (OECD 475) Intrapéritonéale (Rat, mâle): négatif
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Test du micronoyau (OECD 474) Intrapéritonéale (Souris, Féminin, Masculin): négatif
octaméthylcyclotétrasiloxane	Test du micronoyau (OECD 474) Inhalation – vapeurs (Rat): négatif Aberration chromosomique (OECD 478) Oral (Rat): négatif Aberration chromosomique (OECD 475) Inhalation – vapeurs (Rat, Féminin, Masculin): négatif

Toxicité pour la reproduction

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Décaméthylcyclopentasiloxane	Inhalation – vapeurs
hexaméthylsiloxane	pas d'indication concernant des propriétés reprotoxiques Inhalation – vapeurs
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Décaméthylcyclopentasiloxane	Aucune information disponible.
hexaméthylsiloxane	Aucune information disponible.
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Décaméthylcyclopentasiloxane	Aucune information disponible.
hexaméthylsiloxane	Aucune information disponible.
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration

Produit:	Non classé
Composants:	

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

Décaméthylcyclopentasil oxane	Non classé
hexaméthylsiloxane	Non classé
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Non classé
octaméthylcyclotétrasiloxane	Non classé

11.2 Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;

Composants:

Décaméthylcyclopentasil oxane	Aucune information disponible.
hexaméthylsiloxane	Aucune information disponible.
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

Autres dangers

Produit: Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".;

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1 Toxicité:
Risques aigus pour l'environnement aquatique:
Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasil oxane	CL 50 (Leuciscus idus, 96 h): > 3.000 mg/l CL 0 (Leuciscus idus, 96 h): 200 mg/l
hexaméthylsiloxane	CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 3,02 mg/l NOEC (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 0,28 mg/l
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): > 22 µg/l NOEC (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 22 µg/l

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasil oxane Aucune information disponible.

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

hexaméthylsiloxane	CE50 (Daphnia magna, 48 h): > 0,37 mg/l
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC (Daphnia magna, 48 h): 15 µg/l CE50 (Daphnia magna, 48 h): > 15 µg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane	Aucune information disponible.
hexaméthylsiloxane	CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 95 h): > 0,55 mg/l (OCDE 201)
dodécaméthylcyclohexasiloxane	CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 72 h): >= 2 µg/l (OCDE 201)
octaméthylcyclotétrasiloxane	CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): > 22 µg/l (US-EPA-méthode) CE50 (Algues (Pseudokirchneriella subcapitata), 96 h): > 22 µg/l (US-EPA-méthode)

Toxicité pour les microorganismes

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane	Aucune information disponible.
hexaméthylsiloxane	CE50 (boue activée, 3 h): > 100 mg/l (OECD 209) NOEC (boue activée, 3 h): 100 mg/l (OECD 209)
dodécaméthylcyclohexasiloxane	CE50 (boue activée, 3 h): > 100 mg/l (OECD 209)
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:
Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane	Aucune information disponible.
hexaméthylsiloxane	Aucune information disponible.
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC (Oncorhynchus mykiss, 93 jr): 4,4 µg/l (US-EPA-méthode)

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane	Aucune information disponible.
hexaméthylsiloxane	NOEC (Daphnia magna, 21 jr): 0,25 mg/l (OECD 211) CL 50 (Daphnia magna, 21 jr): 0,45 mg/l (OECD 211)
dodécaméthylcyclohexasiloxane	NOEC (Daphnia magna, 21 jr): >= 4,6 µg/l (OECD 211)
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC (Daphnia magna, 21 jr): 15 µg/l (EPA OTS 797.1330) Concentration minimale avec effet observé (Daphnia magna, 21 jr): 15 µg/l (EPA OTS 797.1330) CE50 (Daphnia magna, 21 jr): > 15 µg/l (EPA OTS 797.1330)

Toxicité pour les plantes aquatiques

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Décaméthylcyclopentasiloxane	Aucune information disponible.
hexaméthylsiloxane	NOEC (Algues (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>), 96 h): 1 mg/l (OCDE 201)
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	NOEC (Algues (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>), 96 h): < 22 µg/l (US-EPA-méthode)

Toxicité pour les microorganismes

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Décaméthylcyclopentasiloxane	Aucune information disponible.
hexaméthylsiloxane	CE50 (boue activée, 3 h): > 100 mg/l (OECD 209) NOEC (boue activée, 3 h): 100 mg/l (OECD 209)
dodécaméthylcyclohexasiloxane	CE50 (boue activée, 3 h): > 100 mg/l (OECD 209)
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Biodégradation

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Décaméthylcyclopentasiloxane	0 % (28 jr, OECD 310) Le produit n'est pas biodégradable., aérobique
hexaméthylsiloxane	2 % (28 jr, OECD 301 C) Le produit n'est pas biodégradable., aérobique
dodécaméthylcyclohexasiloxane	4,47 % (28 jr, OECD 310) Le produit n'est pas biodégradable., aérobique
octaméthylcyclotétrasiloxane	3,7 % (28 jr, OECD 310) Le produit n'est pas biodégradable., aérobique

Rapport DBO/DCO

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Décaméthylcyclopentasiloxane	Aucune information disponible.
hexaméthylsiloxane	Aucune information disponible.
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.
octaméthylcyclotétrasiloxane	Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Facteur de Bioconcentration (BCF)

Produit:	Aucune information disponible.
Composants:	
Décaméthylcyclopentasiloxane	Aucune information disponible.
hexaméthylsiloxane	Aucune information disponible.
dodécaméthylcyclohexasiloxane	Aucune information disponible.

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

octaméthylcyclotétrasiloxane Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Produit: Log Kow: non mesuré

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane Aucune information disponible.

hexaméthylidisiloxane Aucune information disponible.

dodécaméthylcyclohexasiloxane Log Kow: 8,87 23,6 °C

octaméthylcyclotétrasiloxane Log Kow: 6,488 25,1 °C (OECD 123)

12.4 Mobilité dans le sol:

Produit Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane Aucune information disponible.

hexaméthylidisiloxane Aucune information disponible.

dodécaméthylcyclohexasiloxane Aucune information disponible.

octaméthylcyclotétrasiloxane Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Produit Aucune information disponible.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable. PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

hexaméthylidisiloxane Substance VPVB non classée
Substance PBT non classée

dodécaméthylcyclohexasiloxane vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable. PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

octaméthylcyclotétrasiloxane vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable. PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Composants:

Décaméthylcyclopentasiloxane Aucune information disponible.

hexaméthylidisiloxane Aucune information disponible.

dodécaméthylcyclohexasiloxane Aucune information disponible.

octaméthylcyclotétrasiloxane Aucune information disponible.

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2**12.7 Autres effets néfastes:****Autres dangers****Produit:**

Le produit est classé comme étant sensiblement dangereux pour l'eau (selon l'ordonnance allemande AwSV). Ne pas laisser s'écouler dans le sol, les eaux ou les égouts. En se basant sur l'évaluation faite par des experts et sur les résultats d'études menées sur des substances présentant une structure similaire, la concentration maximale des impuretés typiques du polymère siloxane qui peuvent migrer dans l'eau est inférieure à leur valeur limite constatée pour les formes de vie aquatiques.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Informations générales:	Aucune information disponible.
Méthodes d'élimination:	compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée
Emballages Contaminés:	Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages vides et contaminés, les preneurs doivent être informés des risques possibles.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport**14.1 ONU/N° d'identification**

ADN	: UN 1993
ADR	: UN 1993
RID	: UN 1993
IMDG	: UN 1993
IATA	: UN 1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (hexamethyldisiloxane)
ADR	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (hexamethyldisiloxane)
RID	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (hexamethyldisiloxane)
IMDG	: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (hexamethyldisiloxane)
IATA	: Flammable liquid, n.o.s. (hexamethyldisiloxane)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	: 3
ADR	: 3

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

RID : 3
IMDG : 3
IATA : 3

14.4 Groupe d'emballage**ADN**

Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Étiquettes : 3

ADR

Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 33
Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)
Remarques : Prescription particulière 640C, Respecter l'art. 35 de GGVSEB

RID

Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 33
Étiquettes : 3
Remarques : Prescription particulière 640C

IMDG

Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E

IATA (Uniquement par avion cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 364
Instruction d'emballage (LQ) : Y341
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3

IATA (Aéronefs de transport de passagers et de marchandises)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 353
Instruction d'emballage (LQ) : Y341
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3

14.5 Dangers pour l'environnement**ADN**

Dangereux pour l'environnement : non

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2
ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:
Règlements UE
Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration	L'emballage doit être étiqueté de façon visible, lisible et indélébile comme suit :
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6		aucune
octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2		aucune

UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications:

Classification	Exigence relative au seuil bas	Exigence relative au seuil haut
P5c. Liquides inflammables	5.000 t	50.000 t

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

RUBRIQUE 16 — Autres informations
Abréviations et acronymes:

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route; **ADN** - Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales; **AGW** - Occupational exposure limit; **ASTM** - Société américaine de contrôle de matériaux; **AwSV** - Ordinance on facilities for handling substances that are hazardous to water; **BSB** -

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

Biochemical oxygen demand; **c.c.** - récipient fermé; **CAS** - Société d'attribution de numéros CAS; **CESIO** - Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires; **CSB** - Chemical oxygen demand; **DMEL** - Niveau effet minimal dérivé; **DNEL** - Niveau effet zéro dérivé; **EbC50** - median concentration in terms of reduction of growth; **EC** - Effective concentration; **EINECS** - Inventaire européen sur les produits chimiques; **EN** - European norm; **ErC50** - median concentration in terms of reduction of growth rate; **GGVSEB** - Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale; **GGVSee** - Décret sur les matières dangereuses mer; **GLP** - Bonne pratique de laboratoire; **GMO** - Organisme modifié par voie génétique; **IATA** - Association internationale de transport par avion; **ICAO** - Organisation internationale d'aviation civile; **IMDG** - Code international des marchandises dangereuses sur l'eau; **ISO** - Organisation internationale de normalisation; **LD/LC** - lethal dosis/concentration; **LOAEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.; **LOEL** - Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences; **M-Factor** - multiplying factor; **NOAEL** - Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.; **NOEC** - Concentration sans effet pouvant être observé; **NOEL** - Dose sans effet pouvant être observé; **o.c.** - récipient ouvert; **OECD** - Organisation pour la coopération et le développement économiques; **OEL** - Valeurs limites d'air au poste de travail; **PBT** - Persistant, bio-accumulatif, toxique; **PNEC** - Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.; **REACH** - Enregistrement REACH; **RID** - Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail; **SVHC** - Substances liées à des craintes particulières; **TA** - Instruction technique; **TRGS** - Règles techniques pour les matières dangereuses; **vPvB** - très persistant, très bio-accumulable; **WGK** - Classe de contamination de l'eau

Principales références de la littérature et sources de données: Aucune information disponible.

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.	Méthode de classification
Liquides inflammables, Catégorie 2	D'après les données d'essais
Risques chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 3	Jugement d'experts

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations de formation: Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

Nom du produit: TEGO® Flow ATF 2

Informations de révision

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Avis de non-responsabilité:

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.